



Libres penseurs de France

Découvrez nos veilles thématiques

**Infolettre bimensuelle du
28 mars 2024
#26**

La volonté trouve, la liberté choisit. Trouver et choisir, c'est penser, Victor Hugo.

L'ADLPF propose aux esprits libres une infolettre sur la laïcité en France et dans le monde dans les domaines de la culture et de la politique, de l'éducation et de l'enseignement, de la société et du féminisme, de l'humanisme et de la liberté de conscience.

Nous ne prétendons pas couvrir l'ensemble des domaines où la laïcité et la liberté de conscience sont en jeu mais donner un aperçu de ce qui est diffusé.

Les articles collectés ne sont pas tous favorables à la liberté de conscience car les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs et c'est justement pour permettre de mieux comprendre les dangers qui menacent celle-ci que nous mettons à disposition cette veille numérique.

ANTISÉMITISME



Antisémitisme dans l'enseignement supérieur : le Sénat lance une mission d'information

La décision a été prise à la suite des incidents survenus lors de l'occupation d'un amphithéâtre de Sciences Po Paris, le 13 mars dernier.

[Lire la suite](#)





L'antisionisme est-il forcément un antisémitisme ?

Peut-on être antisioniste sans être antisémite ? Le conflit en Israël a-t-il ressuscité un nouvel antisémitisme déguisé en antisionisme ? La question se pose dans le débat public depuis la création de l'état d'Israël et donc bien avant la vague islamiste des années 90.

Avec

- Shlomo Sand, Historien israélien, spécialisé dans l'histoire contemporaine,
- Eva Illouz, Sociologue,
- Pierre Stambul, Auteur,
- René Guez, Militant.

Que revêt aujourd'hui cet "isme" qui provoque encore tant de controverses et de débats ?

Sommaire

1. L'antisionisme est-il toujours un antisémitisme ?
2. Mais bien sûr, l'antisionisme peut aussi cacher un antisémitisme,
3. Bibliographie.

[Écouter la suite](#)



ATTEINTE À LA LAÏCITÉ

Non-respect de la laïcité ? Vanessa Miranville répond aux critiques



Certains administrés de la commune de La Possession n'ont pas caché leur étonnement de voir leur maire prendre la parole lors de la célébration du dimanche des Rameaux en l'église de la rivière des Galets. Devant ces attaques, l'élue se défend et affirme avoir bien respecté les principes de laïcité imposés par sa fonction.

[Lire la suite](#)



Atteintes à la laïcité, violences à l'école : faits isolés ou problème de fond ?

Cette semaine, l'établissement scolaire Maurice Ravel a été la scène d'une nouvelle atteinte à la laïcité à l'école, entraînant cette fois-ci le retrait de son directeur pour des raisons de sécurité.

Avec

- Iannis Roder, Enseignant,
- Grégory Le Floch, Écrivain,
- Lucie Pitiot, Provisseure (académie de Paris).

[Écouter la suite](#)





Lycée Ravel à Paris : Gabriel Attal annonce une plainte de l'État pour "dénonciation calomnieuse" contre l'élève | France Bleu

Le Premier ministre, Gabriel Attal, a annoncé ce mercredi que l'État "allait porter plainte" pour "dénonciation calomnieuse" contre l'élève qui avait accusé le proviseur du lycée Ravel à Paris de l'avoir violentée après son refus d'enlever son voile.

[Lire la suite](#)



Laïcité : les chefs d'établissements se disent "debout" et "ne reculeront pas"

Le principal syndicat des chefs d'établissements a assuré le proviseur du lycée Maurice-Ravel de son soutien, disant "ne pas reculer" pour faire appliquer la laïcité.

[Lire la suite](#)



TÉMOIGNAGES | Atteintes à la laïcité qui explosent, enseignants menacés : "Des élèves sont parfois tombés dans l'empathie pour les terroristes"

Les atteintes à la laïcité ont explosé de 120 % en 2023 selon les statistiques de l'Éducation nationale. Dans les salles de classe, rares sont les enseignants à n'avoir jamais rencontré de tels incidents. Témoignages.

[Lire la suite](#)



Démission du proviseur du lycée Maurice Ravel : une capitulation française

Le proviseur du lycée Maurice-Ravel, sous la menace islamiste, a jeté l'éponge. Et l'État a laissé faire...

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :
**Article issu de l'hebdomadaire,
Le Point, le 27 mars 2024**

(...)

Les islamistes doivent bien rire de sa faiblesse. Un élément de cette affaire permet d'ailleurs de bien comprendre à qui l'on a affaire. La jeune fille qui a refusé d'enlever son voile a contesté les faits, et même accusé le proviseur de l'avoir poussée et frappée au bras. Elle fut soutenue en cela par Daniëlle Simonnet, députée LFI de Paris, qui a relayé sa thèse sur X (anciennement Twitter). Daniëlle Simonnet est connue, entre autres, pour avoir sollicité et obtenu, pour sa campagne de 2022, l'appui de l'ancien dirigeant du Parti travailliste britannique Jeremy Corbyn, lequel est surtout resté dans les mémoires pour son indulgence envers les islamistes ainsi que pour avoir laissé prospérer l'antisémitisme au sein du Labour.

La jeune fille fut surtout soutenue par le Collectif contre l'islamophobie en Europe (CCIE), organisation installée en Belgique et qui est en réalité l'héritière du Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF), officine islamiste dissoute fin 2020 après l'assassinat de Samuel Paty.

C'est ce CCIE qui a publié une vidéo dans laquelle la jeune fille, floutée, donne sa version des faits, fermement démentie par l'académie de Paris. Sa plainte, dit la vidéo elle-même, a été classée sans suite. Tout cela ne vaut pas grand-chose, sinon, pour le CCIE, qui marque ainsi son territoire. Ces gens-là sont, en réalité, les grands vainqueurs de cette affaire.

[Lire la suite](#)



RANC TIREUR

L'école de la peur

Cent trente collèges et lycées ont été visés par des menaces d'attentat en une semaine. Un climat inquiétant qui fait écho au rapport de deux sénateurs : les insultes, intimidations et agressions sont en hausse dans les établissements scolaires. Aucun territoire de la République n'est épargné, comme l'explique Iannis Roder, professeur en Seine-Saint-Denis. Le rejet de la laïcité suit la même pente. 50 % des jeunes des 18-24 ans la voient comme un facteur de discrimination. Dans ce climat d'insécurité, le « pas de vagues » gagne du terrain et une partie des enseignants préfère s'autocensurer pour éviter tout dérapage. Un fossé générationnel, instrumentalisé par certains syndicats de la gauche radicale, qui pousse le gouvernement à afficher sa fermeté.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu de l'hebdomadaire,
Franc-tireur, le 27 mars 2024**

(...)

Une violence que les sénateurs lient à des « contestations généralisées des valeurs de la République », à un « principe de laïcité méconnu et lui aussi contesté », le tout actant une « fracture générationnelle » à l'œuvre dans le pays... Le sondage CSA présenté le même soir enfonce le clou : 50 % des jeunes de 18 à 24 ans considèrent que la laïcité est une source de discrimination (contre 36 % des Français), 45 % disent être attachés au principe de laïcité (contre 70 % des Français) et ils sont 49 % à penser que l'interdiction du port des signes religieux visibles à l'école est une atteinte à la liberté de religion (contre 29 % des Français).

Sommaire

1. LA LAÏCITÉ, CET ÉPOUVANTAIL COMMUN,

"Bien naïfs étaient ceux qui, en 1989 et après, pensaient, que « le jean l'emportera[it] sur le tchador », comme on pouvait le lire dans La Croix. La réalité de ces professeurs, de plus en plus nombreux à devoir supporter les remarques de jeunes sur lesquels l'école ne semble pas agir, leur oppose un immense démenti. Ainsi de ce professeur de philosophie d'un lycée du Val-d'Oise qui, le 20 janvier, explique dans un tweet les réponses effarantes reçues en séance de vie de classe. Quand il demande à ses élèves de citer une croyance surnaturelle, il se voit

répondre : « L'homme descend du singe, c'est surnaturel, alors qu'en fait on vient d'Adam et Ève. » Une autre élève ajoutant : « Le singe, c'est la croyance des athées. » Les revendications religieuses ne sont pas l'apanage des élèves musulmans.

(...)

Un autre phénomène concourt à sa dévaluation. Les actes de violences, verbales et plus encore physiques, ont pour première conséquence le sentiment d'insécurité. Qui aboutit logiquement à l'autocensure, en véritable inflation, selon le rapport du Sénat. Deux sondages, réalisés en 2018 et 2022, indiquent que la part d'enseignants reconnaissant s'autocensurer est passée de 36 % à 56 % en quatre ans. Éluder un sujet, c'est éviter le risque de dérapage quand « les contestations d'enseignement touchent la quasi-totalité des matières » et que « le passage à l'acte à la suite d'une menace verbale est désormais perçu comme une éventualité » par les personnels, indique le rapport, direction incluse. Carole Zerbib, du Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale (SNPDEN), principal syndicat des chefs d'établissement, déclarait ainsi au micro de RMC que « des parents d'élèves, des élèves s'autorisent à menacer les personnels dans l'école ». Et indiquait avoir déjà eu à vivre des expériences de violences à son encontre. La manifestation inédite de plusieurs dizaines de personnels de direction de l'académie de Paris, sur la place de la Sorbonne, le 4 mars, en dit long sur les inquiétudes de ce corps pourtant habituellement si discret."

2. EFFACEMENT DU RÉEL,

"Si, depuis vingt ans, mais surtout depuis l'assassinat de Samuel Paty, la prise en compte des problèmes s'est améliorée, les vieux réflexes ont la vie dure. Ils resurgissent ici ou là, par peur de la publicisation ou par compassion pour les élèves, car « parfois la bienveillance peut l'emporter sur les exigences que nous devons avoir », reconnaît Carole Zerbib. Nous ne sommes plus dans les années 2000, nier la réalité devient de plus en plus compliqué, mais la tentation de fuir le réel perdure chez une partie du monde enseignant, gênée par la question des violences subies par les personnels. Un responsable syndical explique ainsi que « localement, il peut exister un déni », car les auteurs de contestations et de violences sont plus nombreux dans les espaces de relégation sociale, et la défense des opprimés peut prendre le pas sur la dénonciation des actes répréhensibles.

(...)

C'est parfois le positionnement politique de certains enseignants qui compromettent la défense de la laïcité. Valérie D., enseignante dans la métropole lilloise, raconte que ses « propres élèves signalent des entorses à la neutralité de la part de collègues, notamment en termes politiques ». Une réalité rapportée par de nombreux professeurs. Tous connaissent un ou des collègues qui, politiquement, ont du mal à respecter leur statut de fonctionnaire et la neutralité qu'il implique. Cet engagement peut déboucher sur des positions très problématiques. C'est le cas en pleine polémique sur l'abaya, lorsque des enseignants du lycée Maurice-Utrillo de Stains, en Seine-Saint-Denis, distribuent aux parents et aux élèves devant le lycée des tracts, signés « l'AG de lutte du lycée Utrillo », les appelant à manifester « pour dire non à la politique islamophobe du gouvernement ».

(...)

Si une part du monde syndical enseignant abandonne le combat laïque républicain, c'est souvent en raison de sa proximité avec

cette gauche qui, à l'image de LFI, a basculé dans un autre agenda. C'est par exemple Danièle Obono dénonçant à propos de l'interdiction de l'abaya une décision « anti-laïque et sexiste » ou Manuel Bompard qui, dans Sud Ouest le 6 septembre, estime que cette interdiction « ouvre la voie à l'arbitraire » et à « des situations de discrimination en raison d'une pratique religieuse, donc à de l'islamophobie ». C'est encore Danielle Simonnet, qui, à propos de l'affaire du lycée Maurice-Ravel, demande : « Le proviseur a-t-il frappé l'élève ? Le respect du non-port du voile ne justifie aucune violence physique », mettant en doute le professionnalisme du chef d'établissement et donnant crédit au discours de la jeune fille. On est loin du Jean-Luc Mélenchon de 2010 qui estimait que « le voile est une pratique répugnante et obscène »."

3. DURCIR LE TON EN INTERNE.

"L'Éducation nationale a besoin de cohésion et de cohérence pour faire face. Les pouvoirs politiques ont pris conscience de l'étendue des dégâts... Il s'agit maintenant de parvenir à mettre l'institution en ordre de bataille pour lui faire remporter « la victoire de l'école [qui] sonnera le glas de l'obscurantisme » appelée par Gabriel Attal. Les mesures annoncées ou proposées par le Premier ministre et le Sénat viendront compléter les dispositifs mis en place depuis les attentats de 2015, puis avec l'assassinat de Samuel Paty (équipes valeurs de la République, Conseil des sages de la laïcité, référent laïcité, grand plan de formation, cellule radicalisation, etc.). L'Éducation nationale a besoin de cohésion et de cohérence, mais si elle veut que les discours et mesures portent, elle devra durcir le ton contre ceux qui, notamment en interne, la fragilisent et, avec elle, la République. La récente décision du tribunal administratif de Montreuil, qui annule la sanction disciplinaire prononcée par le rectorat de Créteil à l'encontre d'un professeur militant, représentant syndical, qui avait publiquement moqué des inspecteurs de l'Éducation nationale venus faire une formation laïcité dans son lycée de Pantin est, pour le coup, un mauvais signal..."

[Lire la suite](#)



Bénédition islamique, salle de prière et « entrisme salafiste » : les entorses à la laïcité de l'université publique de Mayotte

Lors de la cérémonie des vœux de la nouvelle université mahoraise, un représentant du grand cadî de Mayotte a récité une prière musulmane et béni l'établissement, qui se défend en invoquant la culture locale.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu du quotidien,
Le Figaro, le 28 mars 2024**

Sommaire

1. La fine frontière entre tradition et religion,

"Il n'empêche que cette bénédiction « a choqué de nombreux collègues » de l'établissement, souffle un membre du personnel. Certains évoquent un malaise général dans la salle à l'écoute des paroles du religieux. Au même titre que la Guyane, la Polynésie

française ou encore la Nouvelle-Calédonie, Mayotte bénéficie d'un statut particulier concernant les religions. Les décrets Mandel de 1939 permettent de déroger au principe de laïcité, en n'appliquant pas, par exemple, la loi de séparation des Églises et de l'État. Mais ils ne concernent ni les fonctionnaires ni le cadre de l'université."

2. « Un geste empreint de coutume et de tradition locale »

(...)

"« Les partisans de cette laïcité intransigeante font le jeu de l'islamisme en niant la culture mahoraise » , regrette pourtant Frantz Thille, en pointant lui-aussi le comportement du corps enseignant. De son côté, le rectorat fait simplement valoir que « le département est à très large majorité musulmane et qu'il existe des coutumes locales » . Tout en admettant qu'il demeure « compliqué, même pour le rectorat, d'appliquer complètement la laïcité » . Contacté, le ministère de l'Enseignement supérieur rappelle que cette situation peut s'apparenter à du « prosélytisme qui est interdit par la loi » ."

3. Une salle de prière dans l'université,

"L'établissement est devenu une université au 1er janvier, sur la volonté de l'ancienne première ministre Élisabeth Borne . Il avait auparavant le statut de Centre universitaire de formation et de recherche (CUFR). La structure publique a récemment connu d'autres manquements flagrants au principe de laïcité. Une salle de prière a par exemple été installée officiellement dans ce qui était à la fois une salle de repos et un local syndical. « L'université ne l'admet pas, mais il y a des tapis de prière au sol et les musulmans s'y retrouvent tous les vendredis » , déplore un membre du personnel. Pourtant, « l'essentiel des enseignants n'a pas de bureau » , ajoute-t-il."

4. Port du voile et « entrisme salafiste ».

"Plus largement, le fonctionnaire estime que « la situation religieuse se durcit » à Mayotte, pourtant traditionnellement réputée comme modérée dans sa pratique de l'islam. « Il y a régulièrement des problèmes avec les étudiants qui font des refus d'enseignement » , souligne-t-il. Mais aussi une radicalisation vestimentaire. Un constat partagé, cette fois, par le référent laïcité de l'établissement. « De plus en plus de jeunes étudiants viennent à l'université en abaya, en hijab » , déplore-t-il, pointant un « entrisme salafiste » de plus en plus prégnant."

[Lire la suite](#)





Carole Delga : « L'éducation est la clé d'une action forte sur la laïcité »

La présidente socialiste d'Occitanie, Carole Delga, revient sur son choix de lancer un conseil régional de la laïcité, face au constat d'un recul de cette culture dans les lycées.

[Lire la suite](#)



News Press | La Laïcité en danger en Occitanie ! La Région crée un Conseil régional de la laïcité pour garantir toutes les libertés | Occitanie

À l'occasion des 20 ans de la loi de 2004 encadrant le port de signes religieux à l'école, Carole Delga a présenté les grandes orientations du futur « Conseil régional de la laïcité et des valeurs républicaines »... et dévoilé le nom du parrain et de la marraine.

[Lire la suite](#)



ÉCOLE CATHOLIQUE



Émilie Grisez | À l'école primaire catholique. Une éducation bien ordonnée

En France, l'opposition de l'école publique et de l'école privée est un sujet particulièrement polémique. En 1984, le projet de loi Savary qui devait réformer l'enseignement privé déclenche des manifestations assez importantes pour conduire à l'abandon du projet et à la démission du ministre. Par la suite, il ne sera plus question de revenir sur l'organisation du privé qui reste aujourd'hui règlementé par la loi Debré de 1959. En 2024, les vives réactions que provoquent les propos de la ministre de l'Éducation nationale Amélie Oudéa-Castéra, justifiant sa décision d'inscrire ses enfants dans une école catholique renommée, illustrent assez la façon dont ce sujet reste, aujourd'hui, très controversé.

La sociologie française, observe Emilie Grisez, « est avant tout une sociologie de l'école publique » (p. 15). Les rares travaux sur l'enseignement privé se penchent généralement sur l'histoire des écoles privées, sur l'étude des motifs qui poussent les parents à choisir ce type d'établissement, ou sur la comparaison de l'efficacité du privé et du public.

Dans ce livre, Grisez complète ces perspectives par une étude de terrain, menée durant l'année scolaire 2019-2020 dans les classes de CP et de CM2 d'une école privée catholique du 6e arrondissement de Paris.

[Lire la suite](#)



ENTRISME ISLAMISTE



Lubna Azabal : "La question de l'entrisme dans le milieu scolaire est de plus en plus préoccupante"

Dans son film "Amal, un esprit libre", Jawad Rahib raconte l'histoire d'une enseignante en butte à la pression des islamistes. L'actrice Lubna Azabal, qui incarne l'héroïne à l'écran, raconte la genèse et le tournage de ce film dans cet entretien.

Sommaire

1. Qu'avez-vous pensé du sujet du film ?
2. Jawad Rhalib a régulièrement revu son scénario en discutant avec son équipe. Quel a été votre apport ?
3. De quelle manière avez-vous préparé votre personnage ?
4. Vous avez en face de vous Fabrizio Rongione, un partenaire très puissant.
5. Vous êtes également entourée d'excellentes jeunes pousses. Comment le tournage s'est-il passé avec elles ?
6. Comment Jawad Rhalib vous a-t-il dirigée ?
7. Amal et Monia doivent surmonter leurs peurs. Est-ce un défi très difficile
8. Votre filmographie contient de nombreux films traitant des sujets politiques. Êtes-vous une actrice engagée, voire militante ?
9. Le cinéma peut-il faire bouger les lignes ?

[Lire la suite](#)



« Les attaques islamistes contre la laïcité s'intensifient »

Vingt ans après la loi du 15 mars 2004 sur l'interdiction du port des signes religieux à l'école, Nathalie Heinich considère que le seul problème que pose la loi est son incompréhension par une partie de la jeunesse, notamment celle qui serait « endoctrinée par l'islamisme ».

Sommaire

1. Une loi anti-féministe ?
2. L'influence des Frères musulmans.

[Lire la suite](#)



FÉMINISME ET RELIGION



« Le féminisme s'est toujours élevé contre la religion » (Tristane Banon, romancière et essayiste)

Tristane Banon dénonce les dérives du néo-féminisme, qui en vient notamment à tolérer le patriarcat musulman. La romancière et essayiste défend sans relâche le féminisme universaliste.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Article issu du quotidien,
La Tribune, le 31 mars 2024

Sommaire

1. Féminisme conquérant,

"Celles qui se revendiquent du féminisme tout en imposant le respect de toutes les injonctions religieuses, quelles qu'elles soient, sont au mieux des incultes, au pire des imposteurs, souvent les deux. En Iran, des femmes risquent leur vie en s'élevant contre des théocrates pour arracher le droit à la liberté, celles-là chérissent notre laïcité, à laquelle elles n'ont pas accès. Les Afghanes ne sont pas en reste du même rêve. Ces combattantes nous obligent au respect absolu de notre irrévérence envers les dogmes, et par les dogmes, j'entends les trois religions du Livre."

2. Patriarcat religieux,

"Les porte-voix autoproclamés du féminisme, et qui courbent l'échine devant le patriarcat islamiste au nom de la lutte contre une prétendue « islamophobie », sont devenus les plus zélés soldats (devrais-je dire soldates) des fondamentalistes. Elles se décrivent féministes décoloniales ou intersectionnelles, elles sont les nouvelles masculinistes de notre temps.

Élisabeth Badinter dit à raison: « Il n'y a pas de féminisme possible sans une bonne part de laïcité . » Force est de constater que, bien que nous soyons sans doute à l'ère la plus féministe de tous les temps, la laïcité est en danger constant. Combattre les intégristes religieux, quand on est féministe, on avait l'habitude. L'émancipation de notre sexe a toujours dû en passer par là. Combattre le patriarcat religieux dans les rangs du féminisme... on était moins habitué! On le devient! On s'habitue à tout.

L'apparition du féminisme intersectionnel est un dévoiement de notre cause. Vouloir faire converger les luttes (contre le sexisme, le racisme, l'homophobie, etc.) nécessite, face au réel, de faire un choix entre des maux que l'on met, en théorie, sur un pied d'égalité. Cela revient souvent à défendre tout et son contraire. Il en est de même pour le féminisme décolonial, qui prétend lutter pour la liberté des femmes et contre le racisme en opposant le féminisme « blanc » au féminisme des femmes « racisées », oubliant que la liberté n'a qu'une seule définition."

3. C'est quoi, être « islamophobe » quand on pense dans un pays laïque ?

"Être féministe et s'élever contre le symbole du voile, c'est être « islamophobe » aux yeux de ces féministes-là. C'est quoi, être « islamophobe » quand on pense dans un pays laïque? Avec un peu de provocation, et beaucoup de vérité, on pourrait dire que la lutte pour l'émancipation de la femme est tout autant islamophobe qu'elle est cathophobe ou orthodoxophobe. Mais, par peur d'être accusées de racisme (ce qui est illégal) en critiquant la religion (ce qui est nécessaire), les féministes

universalistes ont vu leurs rangs se réduire comme peau de chagrin.

Pendant ce temps, on viole des femmes au nom de la religion, on cache des femmes au nom de la religion, on bat des femmes au nom de la religion, on tond des femmes au nom de la religion, on interdit à des femmes de travailler au nom de la religion, on les marie de force avant leur majorité (et même après) au nom de la religion, on les excise au nom de la religion, on les empêche d'avorter au nom de la religion, on les brûle au nom de la religion, on les mutile au nom de la religion, on dissuade des femmes d'être libres au nom de la religion.

Je remercie celles qui luttent pour mettre fin à ce patriarcat religieux systémique, elles sont les vraies féministes de notre temps. À celles qui se disent féministes et qui détournent les yeux des carcans religieux qui entravent l'émancipation de la femme, je veux dire que l'Histoire les oubliera."

[Lire la suite](#)



RANC IREUR

Un féminisme sous terreur, le Franc-Parler de Caroline Fourest

Qu'il faisait beau et doux ce 8 mars, place Vendôme. Nous étions pour une fois réunis. Et le ministre de la Justice tourna d'une main tremblante la machine commandée par Napoléon, pour sceller le droit de recourir à l'IVG dans notre Constitution. Tout ce temps, j'ai pensé aux Américaines, aux Hongroises, aux Polonaises, aux combats qu'il a fallu mener contre les intégristes, à la peur de voir un jour l'extrême droite déchirer ce sceau, et j'ai savouré ce bref instant. Un moment suspendu, de trêve politique, où un président sourit aux côtés des représentantes de l'opposition, sous des éclats de joie et des applaudissements crépitants. À la fin, un vibrant « Debout, femmes esclaves, et brisons nos entraves... », ce chant des partisans connu des militantes, est monté au ciel. Sur l'esplanade, réellement émue par ce moment de grâce en République agitée, parfois bordélysée, Yaël Braun-Pivet, la présidente de l'Assemblée nationale, s'est approchée de Mathilde Panot pour l'embrasser, comme une sœur. Oui, à cet instant, la sororité régnait place Vendôme. Et la concorde aussi.

[Lire la suite](#)



FIN DE VIE



Fin de vie : quelle liberté de conscience pour les établissements de santé ?

Le projet de loi sur l'aide à mourir laisse les soignants libres de ne pas y participer, hormis les pharmaciens, mais ne prévoit aucune dérogation collective pour les établissements. Comme en Belgique, au Canada et dans plusieurs cantons suisses.

Sommaire

1. Vide juridique sur la liberté des institutions et de leurs collaborateurs,
2. Une liberté devenue obligation en Belgique,
3. Au Québec et en Suisse, une obligation au titre des fonds publics perçus,
4. La crainte d'une pression accrue sur les soignants en France.

[Lire la suite](#)



ISLAMOPHOBIE



Les tendances islamophobes en hausse dans le monde

Jakarta (ANTARA) – La conférence internationale intitulée « Embrasser la diversité : lutter contre l'islamophobie en 2024 » à Bakou, en Azerbaïdjan, programmée pour tomber à la veille du Ramadan pour le monde islamique et de la Journée internationale de lutte contre l'islamophobie, revêt un symbolisme important.

L'Azerbaïdjan demeure déterminé à lutter contre l'islamophobie sur le front moderne. L'année dernière, le Centre international du multiculturalisme de Bakou et le Centre d'analyse des relations internationales, en partenariat avec le Forum de dialogue interreligieux du G20, ont organisé une conférence intitulée « L'islamophobie comme forme spécifique de racisme et de discrimination : nouveaux défis mondiaux et transnationaux » à Bakou.

[Lire la suite](#)



ISLAM POLITIQUE



Sebnem Gumuscu, spécialiste de l'islam politique : « Le président turc, qui contrôle tout, ne suit aucun des principes laïques »

Alors que les Turcs votent, dimanche 31 mars, aux élections municipales, la professeure en sciences politiques analyse, dans un entretien au « Monde », comment Recep Tayyip Erdogan et son parti, l'AKP, assument de plus en plus ouvertement d'utiliser les ressources étatiques pour bâtir une société islamique.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Article issu du quotidien,
Le Monde, le 29 mars 2024

Sommaire

1. Dans un article publié en février dans la revue « Turkish Studies », vous évoquez un islamisme rampant. Pourquoi cette qualification ?

"Parce que l'islamisation de la Turquie est devenue évidente, furtive et graduelle en même temps. Je rappelle que l'islamisation ne figurait pas à l'ordre du jour de l'AKP [Parti de la justice et du développement du président Recep Tayyip Erdogan] lorsque celui-ci a remporté pour la première fois les élections générales, en 2002. Or, depuis une dizaine d'années, les autorités ne cachent plus leur orientation islamique. Si ce long processus est aussi insidieux, c'est parce que, légalement parlant, rien ne permet de dire que la Turquie est devenue un pays islamique. Constitutionnellement, cette république reste laïque, et la façon dont Recep Tayyip Erdogan et son parti gèrent les affaires l'est aussi. Encore récemment, le président a répété que son gouvernement et lui ne s'étaient jamais immiscés dans la vie privée des gens – ce qui est vrai. Mais cette façade de laïcité n'est plus qu'une coquille vide.

Dans les années 1990, beaucoup s'inquiétaient des mouvements islamistes turcs, car ils faisaient le parallèle avec la révolution iranienne [de 1979] et sa transition abrupte vers une république islamique. Ils pensaient que l'arrivée de l'AKP au pouvoir allait marquer une islamisation explicite du pays. C'était une erreur. Cela ne s'est pas produit, mais énormément de choses se sont passées depuis.

Erdogan est un islamiste, dans la mesure où il souhaite bâtir une société plus islamique en utilisant l'autorité et les ressources de l'Etat. Ce président qui contrôle et conçoit tout, qui s'arroge autant de pouvoir et d'autorité, ne suit aucun des principes laïques, même s'il prétend les respecter. Il a bouleversé l'équilibre des pouvoirs, privilégiant les musulmans [pratiquants] dans tous les aspects de la vie politique et sociale, en les plaçant au centre des priorités, aux dépens des citoyens laïques."

2. Quand cette islamisation a-t-elle commencé, selon vous ?

3. Vous écrivez que ces « imam hatip » se sont installés au cœur même du système éducatif...

4. Ce phénomène correspond-il à ce que vous appelez une « islamisation par le haut » ?

5. Comme avec ces 17 000 mosquées construites en Turquie depuis l'arrivée de l'AKP ?

6. Des études montrent un léger et lent recul de la pratique religieuse. La Turquie n'échappe pas à la globalisation et à l'importance des réseaux sociaux. Comment, alors, mesurer l'impact réel de cette islamisation insidieuse ?



Sabrina Medjebeur : « Mais pourquoi ne rappelle-t-on pas que la France est bien plus indulgente envers les dérives de l'Islam qu'elle ne l'a été vis-à-vis des catholiques dans le passé ? » | Atlantico

Alors que des incidents liés au port du voile se sont enchaînés dans des lycées en région parisienne, il serait bon de rappeler que la France est plus indulgente envers les dérives de l'Islam qu'elle ne l'a été vis-à-vis des catholiques dans le passé, estime Sabrina Medjebeur.

Sommaire

1. Le proviseur du lycée Maurice-Ravel à Paris, menacé de mort sur Internet après une altercation avec une élève fin février pour qu'elle enlève son voile, a quitté ses fonctions. Gabriel Attal a annoncé ce mercredi que l'État allait porter plainte pour « dénonciation calomnieuse » contre l'élève de BTS qui a accusé son proviseur de l'avoir violentée lors d'un incident lié au voile qu'elle portait. Cette réaction du gouvernement permet-elle de défendre suffisamment la laïcité, les valeurs de la République et d'envoyer un signal fort face à certaines dérives ?

2. N'est-il pas temps d'oser dire aux musulmans que la laïcité s'est imposée par la force vis-à-vis des autres religions et donc qu'il n'y a pas de discriminations spécifiques envers eux à travers la laïcité, son application et son respect dans notre pays ?

3. Un autre chef d'établissement avait été menacé de mort dans un lycée public d'Ivry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne, après avoir demandé à une élève de retirer son voile, relate Le Figaro. La laïcité semble de moins en moins comprise chez une partie de la population la plus jeune de ce pays. Comment expliquer cette évolution et ses conséquences ? Le pouvoir politique a-t-il la possibilité d'apporter des réponses concrètes et efficaces ? Quelles seraient les solutions à adopter pour aller vers la voie de l'apaisement ?



ISLAMISME



"Recul de la laïcité", "fléau de l'islamisme..." La classe politique entre indignation et soutien après le départ du proviseur menacé de mort

L'annonce du départ du proviseur du lycée parisien Maurice-Ravel, menacé de mort après une altercation avec une élève pour qu'elle enlève son voile, a suscité une vague d'indignation dans la classe politique.



LAÏCITÉ À L'ÉCOLE



Laïcité à l'école : Le point après la démission du proviseur de Maurice-Ravel, menacé de mort

Le proviseur de la cité scolaire parisienne a fait ses cartons après avoir été la cible de menaces de mort, à la suite d'une altercation autour du voile d'une élève. « 20 Minutes » fait le point sur l'affaire.

[Lire la suite](#)

À l'école, un document pour apprendre la laïcité

Critique | Vingt ans après l'adoption de la loi interdisant le port de signes religieux ostensibles dans les établissements scolaires, le Conseil des sages de la laïcité publie une brochure, « La Laïcité à l'école ». Elle promeut une « approche progressive ».

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :
**Article issu du quotidien,
La Croix, le 20 mars 2024**

(...)

Vingt ans après l'adoption de la loi interdisant le port de signes religieux ostensibles dans les établissements scolaires, une partie de la jeunesse et aussi des nouvelles générations d'enseignants perçoivent la laïcité surtout dans sa dimension normative, voire stigmatisante à l'égard des populations de religion ou culture musulmane. En contrepoint, la brochure insiste sur la mission pédagogique de l'école, dès la maternelle. Plutôt que « d'imposer d'emblée le principe(...), on veillera au contraire à installer une approche progressive, sans heurter les sensibilités ». Le Conseil des sages propose une quinzaine de fiches pratiques autour des temps scolaires (la cantine, les voyages) et des activités : travailler autour de la liberté de conscience, mener un débat argumenté en classe, enseigner la différence entre croire et savoir. Le sujet est sensible mais traité avec toute l'expérience de Jean-Louis Auduc, agrégé d'histoire, ancien directeur du premier degré à l'IUFM de Créteil. Le Conseil des sages, mis en place 2018, est présidé depuis par la sociologue Dominique Schnapper.

[Lire la suite](#)



LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE | Focus sur l'application du principe de laïcité à l'école primaire

Cliquez sur le lien suivant pour télécharger le document : [ICI](#).

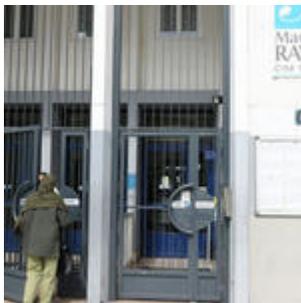
[Lire la suite](#)



La laïcité est "aujourd'hui plus que jamais menacée", selon Attal

La laïcité est "aujourd'hui plus que jamais menacée", estime le Premier ministre Gabriel Attal dans un entretien mercredi à l'AFP, où il affirme aussi que les groupes de niveau en français et maths au collège l'an prochain seront "la règle", "au moins sur les trois quarts de l'année", et la classe entière "l'exception".

[Lire la suite](#)



Société : "Nous, on a construit l'idée que la liberté, c'était la laïcité, les jeunes considèrent que la liberté, c'est de faire ce qu'on veut", souligne Jean Viard

Celui qui était proviseur au lycée Maurice Ravel à Paris a démissionné. Décision prise en fin de semaine dernière. L'homme avait été menacé de mort, après une altercation le mois dernier avec une élève. Que se passe-t-il aujourd'hui dans nos écoles et lycées publics ? Une question de société décryptée par Jean Viard.

[Écouter la suite](#)



Laïcité : « On est sortis du "pas de vague" »... Les proviseurs se disent soutenus par le ministère

SOUTIEN | « L'État accompagne réellement les collègues. Nous ne percevons pas une faille et une défaillance particulière », a déclaré Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du premier syndicat des chefs d'établissements.

[Lire la suite](#)



Laïcité à l'école : Le point après la démission du proviseur de Maurice-Ravel, menacé de mort

Le proviseur de la cité scolaire parisienne a fait ses cartons après avoir été la cible de menaces de mort, à la suite d'une altercation autour du voile d'une élève. « 20 Minutes » fait le point sur l'affaire.

[Lire la suite](#)



Patrick Weil, historien et politologue, directeur de recherche au CNRS, spécialiste des questions de laïcité

Alors que le proviseur du lycée Ravel à Paris a décidé de quitter ses fonctions après des menaces de mort faisant suite à une altercation avec une élève qui refusait d'enlever son voile, Une semaine en France s'intéresse à la laïcité à l'école avec l'historien Patrick Weil

Avec

- Patrick Weil Historien, directeur de recherche au CNRS, professeur invité à l'université de Yale et à l'École d'économie de Paris.

[Écouter la suite](#)



Laïcité à l'école : un combat perdu d'avance

La France est de nouveau secouée par une problématique liée au port du voile à l'école. Le proviseur du lycée Maurice Ravel, qui avait dû contraindre une élève à ôter son voile il y a quelques semaines, a fini par jeter l'éponge et démissionner. Malgré le soutien affiché d'élus de différents bords et de responsables politiques nombreux, notamment la ministre de l'Éducation nationale, Nicole Belloubet ; malgré la décision du Premier ministre, Gabriel Attal, de recevoir le chef d'établissement ; rien n'y fait. La pression exercée contre lui, les menaces de mort à répétition, auront eu raison de son engagement. La part de la classe politique qui est attachée à la laïcité, depuis la gauche non woke jusqu'à la droite radicale en passant par le centre, ne cesse de réaffirmer sa détermination à lutter contre l'influence islamiste au sein de l'école de la République. Et pourtant, ce combat est perdu d'avance.

Explications.

[Lire la suite](#)



Jean Baubérot, historien et sociologue : « Contrairement à l'école, l'armée met en œuvre une laïcité efficace »

La laïcité doit-elle imposer une voie unique vers l'émancipation ? L'Etat doit-il mettre au pas les religions, au risque de désunir les Français et fragiliser la nation face aux périls géopolitiques ? Tels étaient les questionnements des pères fondateurs de la laïcité française, selon l'historien Jean Baubérot. Et ils continuent de résonner aujourd'hui.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Article issu du quotidien,
Le Monde, le 17 mars 2024

Sommaire

1. Cela fait vingt ans que la loi interdisant le port de signes religieux ostensibles dans les établissements scolaires a été promulguée. En 1849, déjà, la première occurrence connue du

mot « laïcité » en français (dans un compte rendu du conseil général du Var) s'inscrivait dans des débats sur la place du religieux dans l'enseignement... Pourquoi la question laïque est-elle si sensible à l'école ?

2. Qu'entendez-vous par là ?

3. N'est-il pas néanmoins légitime de vouloir faire de l'école publique, dont la fréquentation est gratuite et plus massive que dans le privé, un temple des valeurs républicaines, préservé de toute influence religieuse ?

(...)

"Le problème de l'école publique est que la sécularisation touche non seulement la religion, mais aussi certaines convictions républicaines. La morale laïque est en crise, car, aujourd'hui, le message dominant dans la société est un message de réalisation de soi, porté par la publicité ou les réseaux sociaux. Celui-ci peut s'accompagner de revendications identitaires, religieuses ou non, qui tentent de répondre à une angoisse de l'avenir. Au XIXe siècle, en revanche, on croyait que le progrès scientifique et technique engendrait le progrès du bien-être. Maintenant, les discours apocalyptiques font florès. L'école en tant qu'institution peine à faire face à cette nouvelle donne sociétale et culturelle."

4. Où trouver l'inspiration, selon vous ?

"D'abord, il s'agit de se rendre compte qu'il existe ce que j'appelle une « laïcité immergée » : une laïcité moins présente médiatiquement mais au fonctionnement tranquille, accommodant, conforme aux textes fondateurs, à commencer par la loi de 1905, dont l'article 1er dispose que la République « assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes ». Grâce à cette « laïcité immergée », on a ainsi pu passer de l'« islam des caves » à la construction de mosquées et de salles de prière ; les émissions religieuses sur France 2 ou France Culture ont été rendues possibles, les règles sur l'abattage rituel ou les autorisations d'absence (en entreprise, voire à l'école) pour pallier l'absence de jour férié autre que pour des fêtes catholiques aussi, etc."

5. Vous montrez que la loi de 1905 était loin de constituer une mise au pas des religions par la République...

"À l'époque, des députés voulaient que les églises soient louées pour dix ans aux catholiques, souhaitaient l'interdiction des processions et du port de la soutane en public pour les prêtres. Aucune de ces mesures n'a été retenue. Les républicains tels qu'Aristide Briand, rapporteur de la loi de 1905, et Jean Jaurès, qui l'a soutenu, étaient conscients du danger que le catholicisme représentait alors pour l'unité et la survie de la République. Ils l'ont neutralisé en privilégiant l'éthique de responsabilité sur l'éthique de conviction. Ainsi la victoire de la laïcité a été durable, car pacificatrice."

6. Vous soulignez l'influence qu'a eue la guerre russo-japonaise (1904-1905) dans les débats autour de la loi de 1905. Comment cela s'est-il traduit ?

7. Après la vague d'attentats et d'assassinats commis en son nom, l'islam n'est-il pas aujourd'hui perçu comme plus dangereux que le catholicisme en 1905 ?

"S'il n'y avait pas de menace terroriste, il ne faut pas sous-estimer la peur du catholicisme, en 1905. La crainte que ce

dernier n'investisse la République de l'intérieur et ne supprime les lois laïques des années 1880 (l'école publique, le droit au divorce...) était réelle, comme l'est aujourd'hui celle d'une influence grandissante de l'islam politique en France. Le discours séparatiste que l'on redoute aujourd'hui, qui veut faire prédominer la loi religieuse sur la loi civile, était tout autant redouté par les républicains en 1905."

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ AU CANADA



Loi sur la laïcité de l'État : le professeur Jocelyn Maclure réplique à notre collaborateur et professeur Guillaume Rousseau | JDM

Je voudrais corriger certaines affirmations faites par Guillaume Rousseau dans sa réponse à mon texte sur le jugement de la Cour d'appel du Québec sur la Loi sur la laïcité de l'État.

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ EN EUROPE



Laïcité : diversité des modèles en Europe ? | Philippe Portier

Laïcité : diversité des modèles en Europe ? Peut-on parler de singularité française ?

Philippe Portier, directeur d'étude à l'EPHE - PSL, historien et sociologue des laïcités, démontre la diversité des modèles de laïcité en Europe et plus précisément le modèle français.

Chaque mois, un enseignant-chercheur de l'EPHE – PSL répond en quelques minutes à différentes interrogations. Sciences, Histoire, Société, Art, Religion, « Le Moment de Savoir » explore les différents domaines de la recherche et propose à tous les curieux, experts ou amateurs, de découvrir les réponses aux questions qu'ils se posent et celles qu'ils ne sont (encore) jamais posé.

[Voir la vidéo](#)



LAÏCITÉ EN FRANCE



France, État, laïcité : inexorable déclin ou indispensable sursaut ? par Alain Bauer

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée »

[Lire la suite](#)



Laïcité | David Andrew veut « défendre un principe fondamental de la République »

Avec son association, l'auteur d'origine guadeloupéenne David Andrew organise ce samedi 30 mars à Paris une « Foire de la laïcité ». L'évènement accueillera aussi bien des conférenciers que des stands culinaires artisanaux et des espaces pour accueillir les familles.

Objectif : favoriser le « vivre-ensemble » et faire le point sur l'actualité et l'avenir de la laïcité, valeur républicaine cardinale. David Andrew a répondu aux questions de France-Antilles.

Sommaire

1. En quoi est-ce important d'organiser cet événement et de parler, maintenant, de laïcité ?
2. Quel lien entretient votre manifestation avec l'Outre-mer et les Antilles en particulier ?
3. Comment peut servir la laïcité pour remédier aux maux de notre époque ?

[Lire la suite](#)



Port du voile : que dit la loi française

Le port du voile à l'école est interdit par la loi en France depuis 2004. Laïcité d'Etat, voile islamique, ou intégral, en milieu scolaire, dans l'espace public, burkini, abaya...

Les polémiques continuent d'alimenter le débat.
Rappel.

Sommaire

1. Laïcité d'Etat, un principe instauré depuis 1905,
2. Loi de 2004 : signes religieux ostentatoires interdits à l'école,
3. Loi de 2011,
4. 2013 : charte de la laïcité à l'école,
5. Et ailleurs ?
6. Enseignants et personnels de direction en première ligne.

[Lire la suite](#)





La laïcité en France: la polémique fait toujours rage

“Ce qui fait loi pour tout le monde, c’est la laïcité dans les textes, ce n’est pas la laïcité dans les têtes.”

Vingt ans après la loi contre les signes ostensibles de religion à l’école, la voix du sociologue et historien Jean Baubérot recadre un débat sur la laïcité largement dévoyé.

[Voir la vidéo](#)



LAÏCITÉ EN SUISSE



Il y a vingt ans, la France se lançait dans son combat contre le voile à l’école | rts.ch - Monde

Le 15 mars 2004, la France interdisait des signes ostensiblement religieux à l’école. Si elle concerne toutes les religions, la loi cible particulièrement le foulard islamique. Et 20 ans plus tard, les résultats sont ambivalents, alors que la société française s’enlise toujours plus dans les tensions communautaires et l’islamophobie.

Sommaire

1. "Extension du domaine de l'exclusion",
2. Une loi claire, mais des résultats en demi-teinte,
3. "Discrimination légale",
4. Renforcement identitaire,
5. Quelle est la situation en Suisse ?
6. Pas d'interdiction pour les élèves.

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ ET DÉMOCRATIE



« L’avenir de la laïcité est celui de la démocratie » (Jean-Michel Blanquer, ancien ministre de l’Éducation nationale)

Après l’affaire du lycée Ravel (Paris), l’ancien ministre de l’Éducation nationale Jean-Michel Blanquer livre un plaidoyer vibrant en faveur de la laïcité et, surtout, milite pour sa défense active. Il en va de nos libertés, voire du régime politique dans lequel nous vivons, explique-t-il.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :
Article issu du quotidien,
La Tribune, le 31 mars 2024

Sommaire

1. République indivisible, laïque, démocratique et sociale,

2. Réflexes républicains,

(...)

"Les solutions propres à l'Éducation nationale resteront insuffisantes si l'on n'a pas, de surcroît, une mobilisation des autres institutions et des citoyens. Pour cette raison, le troisième ingrédient, essentiel, sera le courage.

Le courage est souvent solitaire. C'est même un peu par cela qu'il se définit. Mais nous devons nous garder d'une forme d'esthétique de la défaite. Il faut désormais une éthique de la victoire. Cela signifie que nous devons passer au courage collectif.

Défendre la laïcité vous suscite des ennemis mortels et les menaces qui vont avec. Le premier mouvement d'une société est de bannir ceux qui lui disent une vérité aussi insupportable que salvatrice. C'est vrai dans le personnel politique comme dans un établissement scolaire."

3. Meilleure protection de chacun par les institutions.

"Lorsqu'une menace survient, il faut que le nombre soit du côté du droit. Que la force soit du côté de la République. Le problème de la laïcité est totalement corrélé aux problèmes de la démocratie. Les ennemis de la démocratie sont organisés, unis, et ils ont le sens du long terme. En face, ses défenseurs sont ultra-majoritaires dans la population, mais ils ne sont pas organisés, ils se divisent à la moindre occasion et ne présentent aucune vision dans la durée. Il est vital que cela change. Cela peut commencer par la parole politique si elle sait rappeler les bienfaits de nos principes et les faire vivre. Cela peut continuer par la meilleure protection de chacun par les institutions. Mais, pour que cela se réalise pleinement, il faut les réflexes civiques de tous. C'est par la République que nous sauverons la démocratie."

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ ET LIEU DE TRAVAIL



Laïcité et lieu de travail

LAÏCITÉ – CHAMBRE SOCIALE, COUR DE CASSATION, 19 OCTOBRE 2022 – POURVOI 21-12.370.

Sommaire

1. L'affaire,
2. Le pourvoi,
3. La décision de la Cour de Cassation,
4. Les motifs de la décision.

[Lire la suite](#)



LIBERTÉ CULTURELLE



« C'est une profanation »... Des militants intégristes jugés pour avoir empêché un concert dans une église

À Carnac, plusieurs personnes avaient manifesté leur opposition à la tenue du concert de l'organiste Kali Malone.

[Lire la suite](#)



LIBERTÉ D'EXPRESSION



« À l'université, la liberté d'expression se porte bien... à condition d'être de gauche »

FIGAROVOX/TRIBUNE | Trois délégués nationaux de l'UNI, syndicat étudiant classé à droite, dénoncent l'effondrement de la liberté d'expression et l'explosion de la violence à l'université, après l'agression de plusieurs militants par des activistes d'extrême gauche.

[Lire la suite](#)



LIBERTÉ DE CONSCIENCE



La chronique de Belinda Cannone : la laïcité, garante de la liberté de conscience

La loi du 15 mars 2004 a 20 ans. Résultant de « l'affaire du foulard de Creil » (1989), ce nouveau développement de notre conception de la laïcité a permis d'interdire, dans les écoles, les collèges et les lycées, les signes religieux ostensibles. Mais la loi est actuellement mise à mal : en 2022 s'est déclarée une spectaculaire épidémie d'abayas, ces grandes robes dissimulant le corps féminin. Ceux qui crient à tort et à travers contre une prétendue « islamophobie d'État » ont tenté de les défendre en prétextant que ce serait un vêtement culturel (et non cultuel) : ils ne se rendent manifestement pas compte que la loi de 2004 protège avant tout la jeune fille qui, sans elle, pourrait être forcée de se plier aux diktats de sa « communauté ».

[Lire la suite](#)

LOI DE 2004



Laïcité : « La loi de 2004 sur le voile pose des difficultés insurmontables »

Vingt ans après la loi du 15 mars 2004 sur l'interdiction du port des signes religieux à l'école, Valentin Zuber rappelle que cette loi a constitué un tournant majeur dans l'interprétation de la laïcité à la française, alors que le voile a été jugé pour la première fois comme « un outil prosélyte en lui-même ».

[Lire la suite](#)



Laïcité : « Il y a un avant et un après la loi du 15 mars 2004 »

Dans un entretien à La Gazette, Stéphanie Hennette-Vauchez, professeure de droit public à l'Université Paris Nanterre et auteure de plusieurs ouvrages sur la laïcité dresse un bilan mitigé de la loi du 15 mars 2004 encadrant le port de signes religieux dans les établissements scolaires. Vingt ans après l'entrée en vigueur de ce texte, elle regrette notamment ses effets inégaux.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu de l'hebdomadaire,
La Gazette des communes, le 15 mars 2024**

Sommaire

1. Dans l'histoire de la laïcité, la loi de 2004 marque-t-elle une rupture ?

"On observe, suite à cette loi, toute une série de tentatives, parfois contestées ou non par la jurisprudence, visant à étendre cette obligation de neutralité religieuse à d'autres personnes privées que les élèves. Je pense par exemple aux parents accompagnateurs de sorties scolaires. Puis, au-delà même de l'école, dans l'espace public avec la loi de 2010, ou encore avec la vague en 2016 d'arrêtés municipaux anti-burkinis, censurés cette fois-ci par le juge.

Cette logique a même touché le monde du travail. On se rappelle de l'affaire Baby-Loup durant les années 2010 où la Cour de cassation a entériné la possibilité pour une entreprise privée de prévoir une obligation de neutralité religieuse pesant sur ses salariés dans son règlement intérieur. Le législateur l'a même gravée dans la loi El Khomri en 2016."

2. Peut-on dire que la loi de 2004 a atteint son objectif ?

"Elle a certes diminué le nombre de litiges. Donc, on peut considérer qu'elle a rempli son office. Cela étant, peut-on considérer que le problème est réglé ? La question n'a pas disparu, comme l'attestent, les propos du Premier ministre Gabriel Attal à l'occasion des 20 ans de la loi, soulignant que la laïcité « est plus que jamais menacée », avoué, s'il en faut, des

insuffisances du texte. En toute hypothèse, il faut aussi souligner que depuis 2004, on assiste à l'émergence d'écoles musulmanes privées. Alors, oui, à l'école, il n'y a plus de signes religieux mais si l'objectif de la loi était de rassembler tout le monde dans une école républicaine, le texte a échoué."

3. La loi de 2004 a saisi par le droit la notion de signes religieux. Quels impacts cela a eu ?

(...)

"Or, le recours au comportement de l'élève est par définition une notion subjective et donc renvoie à une question fondamentale : la loi de 2004 s'applique-t-elle de manière égalitaire ? A-t-on des garanties que cela soit le cas ? Comment soutenir que la loi de 2004 est égalitaire alors qu'elle pèse majoritairement sur les jeunes filles musulmanes ? Ce sont elles qui essuient la rigueur de la loi."

4. Avec l'interdiction de l'abaya en septembre dernier, n'assiste-on pas à un débat sans fin ?

"On l'a encore observé avec la question de l'interdiction de l'abaya dans les établissements scolaires en septembre dernier. Il n'y a pas de définition juridique de ce vêtement et même celle retenue par le Conseil d'Etat dans son référé du 24 septembre 2023, n'est pas juridiquement satisfaisante puisqu'il qualifie, peu ou prou, l'abaya de robe. L'interdiction des signes est un défi car en la matière, il y a toujours une coproduction entre le signe, l'intention de celui qui le porte et celui qui l'observe.

L'abaya a aussi montré qu'il y a un risque de régression à l'infini puisque 20 ans après si c'est l'exécutif qui doit dire ce qu'est un contournement de la laïcité, cela soulève des interrogations au regard de la séparation des Eglises et de l'Etat, du spirituel et du temporel."

[Lire la suite](#)



Laïcité : « Les 18-29 ans sont très sensibles à la lutte contre les discriminations »

Vingt ans après la loi du 15 mars 2004 interdisant les signes religieux à l'école, la fracture est toujours présente entre deux conceptions de la laïcité. Un débat ravivé par la génération actuelle. Interview de Charles Mercier, historien.

Sommaire

1. Quels étaient les arguments des opposants à la loi du 15 mars 2004 à la veille de son vote ?
2. Ces débats se sont-ils éteints 20 ans après ?
3. Durant les 20 dernières années, la France et l'Europe ont été secouées par des attentats terroristes nombreux et meurtriers. Ces expériences traumatiques n'ont-elles pas fait taire toute critique ?
4. Le sondage de l'institut Kantar que vous avez codirigé et présenté lors de la journée de la laïcité du 9 décembre 2023 montre que les jeunes ont une approche différente de leurs aînés. Pour quelles raisons ?
5. La liberté individuelle est-elle leur unique boussole ?
6. Est-ce parce qu'ils sont jeunes ou est-ce générationnel ?
7. Un rapport sénatorial récent sur la solitude des enseignants face aux menaces d'agressions préconise de promouvoir davantage la laïcité au sein des établissements scolaires par la formation des

enseignants. La laïcité est-elle la mère de toutes les vertus républicaines ?

8. Le rapport sénatorial relance le débat sur la présence de mères voilées dans les sorties scolaires, recommande l'élargissement de l'interdiction du port de signes religieux ostentatoires « à toute activité organisée par l'institution scolaire, y compris en dehors du temps scolaire ». Est-ce pertinent ?

[Lire la suite](#)



Laïcité à l'école : 20 ans après la loi de 2004, le modèle français fait-il figure d'exception en Europe ?

Alors que la loi de 2004 sur le port de signes religieux dans les établissements scolaires fêtait ses 20 ans le 15 mars, Le Figaro revient sur les différentes visions de la laïcité scolaire en France et en Europe.

[Lire la suite](#)



RAMADAN



"Un mois important pour nos compatriotes musulmans" : Darmanin à la Grande mosquée pour la rupture du jeûne

Le ministre de l'Intérieur s'est rendu ce mercredi soir à la Grande mosquée de Paris pour participer à l'iftar, qui marque la coupure du jeûne pendant le mois du ramadan.

[Lire la suite](#)



Société | Fermer l'école pour fêter la fin du ramadan ? La polémique explose en Italie

Un groupe scolaire situé non loin de Milan a décidé d'accorder un jour de congé aux élèves le 10 avril, à l'occasion du Aïd El-Fitr, la fête de fin du ramadan. De quoi provoquer la réaction outrée de certains responsables politiques de droite, et déclencher un débat dans la presse nationale.

[Lire la suite](#)





École : le ramadan d'un jeune garçon surprend une députée

La députée centriste au Grand Conseil Alia Chaker Mangeat s'étonne que l'enfant exclu du parascolaire pratique le jeûne. Elle dit craindre pour sa santé.

Sommaire

1. Carences alimentaires ?
2. Surveillance nécessaire,
3. La réponse du DIP.

[Lire la suite](#)



Foot et ramadan : la fièvre, saison 2 - France | SO FOOT.com

Il n'est un mystère pour personne que le sujet du mois de ramadan revient chaque saison perturber le foot français. Un malaise qui s'inscrit dans le contexte national français, un pays qui perd le sommeil autour de l'Islam et de la laïcité. Au milieu des joueurs, de la démagogie, et fort peu de ballon.

[Lire la suite](#)



Ramadan : la FFF et les équipes de France n'adapteront pas leur programme

À quelques jours du rassemblement des Bleus à Clairefontaine, la Fédération française de football entend appliquer la neutralité religieuse et le respect de la laïcité qui prévaut dans la fonction publique en France.

[Lire la suite](#)



Laïcité : le Conseil d'État valide le prêt d'une salle de Nice à une organisation musulmane

Le Conseil d'État a validé lundi 18 mars le prêt gratuit d'une salle municipale à une association musulmane pour la fin du Ramadan 2018 par la ville de Nice. Cette décision avait été contestée par un élu d'extrême droite qui avait perdu devant le tribunal administratif mais gagné en appel.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :
**Article issu du quotidien,
La Croix, le 18 mars 2024**

(...)

Jurisprudence de 2011

Dans sa décision, le Conseil d'État a invalidé la décision d'appel en s'appuyant sur une jurisprudence de 2011 qui autorise les collectivités locales à prêter gratuitement un local à une association culturelle, à condition que ce soit ponctuel et que cela respecte le principe d'égalité entre les cultes.

Le prêt doit aussi respecter le principe de neutralité et éviter toute libéralité : s'il entraîne pour la collectivité des frais qui n'auraient pas été engagés pour un local resté vide (chauffage, nettoyage...), alors ces frais doivent être facturés à l'association culturelle.

Le Conseil d'État a donc renvoyé l'affaire devant la cour administrative d'appel de Marseille pour déterminer si le prêt du théâtre et du parking pendant quatre heures avait occasionné des frais.

[Lire la suite](#)



RÉFÉRENT LAÏCITÉ



La région Île-de-France désigne un "référént laïcité"

Assisté d'une cellule régionale dédiée à la laïcité, le référént veille au respect de la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité mise en place par la région depuis 2017.

[Lire la suite](#)



SAMUEL PATY



Assassinat de Samuel Paty : «Tout l'appareil d'État a failli», selon l'avocate de Mickaëlle Paty

Dans «Points de Vue» (Le Figaro-TV), l'avocate de la sœur de Samuel Paty, Me Carine Chaix, relaie la détermination de sa cliente. Elle «ira jusqu'au bout de son recours» exhortant l'État à reconnaître sa responsabilité dans la mort de l'enseignant.

[Lire la suite](#)



WOKISME



Éducation : Gabriel Attal refuse que les facs deviennent la « voie d'eau » de « l'intolérance »

Interrogé sur la montée de l'antisémitisme dans les établissements d'enseignement supérieur et Sciences Po, Gabriel Attal a affirmé ce mardi qu'il refusait que les écoles ou les universités françaises deviennent la "voie d'eau" d'une "idéologie nord-américaine" qui "prône l'intolérance". Le Premier ministre a notamment fait référence au wokisme.

[Lire la suite](#)



Pour toute information supplémentaire le site de l'ADFP

Scoop.it!

Réalisé avec [Scoop.it](https://www.scoop.it/)